



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

| | |
|---|--|
| Nombre de conseillers en exercice : 39 | Date de convocation : 28 juin 2024 |
| Nombre de conseillers présents : 31 | |
| Nombre de suffrages exprimés : 35 dont : 4 pouvoirs | |

SÉANCE DU 08 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit du mois de juillet à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Mons (Salle Jean Chauv)

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Carmen FUENTES (suppléant de Stéphane BARDIN), Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD), Michel BOUDIEU (suppléant de Claude DENIER),

Absents ayant donné un pouvoir :

Brigitte BILLEBAUD a donné pouvoir à Marc CARRIAS, André DEMAY a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER, Emilie GOURBEYRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT,

Absents représentés :

Stéphane BARDIN, Loïc CHATARD, Claude DENIER,

Absents :

Roland GENESTIER, Pierre LYAN, Gilles MAS, Françoise MECHIN-VERNIER,

Secrétaire de séance : Didier CHASSAIN.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2024-89 : RH - Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet

Fonction publique - Personnels titulaires et stagiaires de la fonction publique territoriale

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le tableau des effectifs de la communauté de communes Plaine Limagne,

Pour tenir compte de l'évolution des besoins d'encadrement avec la création de l'espace Saint-Exupéry de Plaine Limagne, il est proposé d'augmenter le temps de travail d'un agent actuellement de 25/35^{ème} à 35/35^{ème} à compter du 1^{er} septembre 2024.

L'augmentation du temps de travail étant supérieur à 10 %, il s'apparente à une création puis à une suppression de poste (le poste à temps-non complet sera proposé à la suppression au prochain CST).

Le tableau des effectifs est ainsi modifié à compter du 8 juillet 2024.

- Filière : animation
- Grade : adjoint d'animation
- Ancien effectif : 30
- Nouvel effectif : 31

Le tableau des effectifs à jour est joint en annexe.

→ **Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **de mettre à jour le tableau des effectifs,**
- **d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité,**
- **d'autoriser le président ou son représentant à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.**

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Et ont signé au registre les membres présents

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 12 juillet 2024
Le président, Claude RAYNAUD
Original électronique signé électroniquement